

Critères de sélection

• Pré-sélection :

L'évaluation des candidatures repose sur le calcul d'un **score G (général)**, déterminé à partir des éléments suivants :

- La moyenne générale obtenue sur les trois années de Licence en Psychologie.
- Les moyennes des Unités d'Enseignement relevant de la spécialité,
- Les moyennes des Unités Transversales en méthodologie de la recherche,

Un classement préliminaire est établi à l'issue de cette première étape.

• Sélection finale :

Les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à un entretien oral pour évaluer leur motivation, leurs connaissances ainsi que leur projet professionnel. Le classement final est déterminé à partir d'un **score final**, combinant à la fois le **score G (général)** obtenu lors de la pré-sélection et, le **score O (oral)** attribué à l'issue de l'entretien.

Détail du calcul du Score G

Score G = (Moy générale L1+ Moy générale L2 + Moy générale L3) / 3 + (UE de la spécialité L1+ UE de la spécialité L2 + UE spécialité L3)/ 3 + (UE de Méthodologie de la recherche L1 + UE de Méthodologie de la recherche L2 + UE de Méthodologie de la recherche L3) / 3

Le Score G est donc la somme des trois moyennes, chacune calculée sur les trois années de Licence.

Détail du calcul du score O :

Score O = présentation du parcours académique (25%) + maîtrise de la langue et présentation orale (25%) + projet professionnel (25%) + qualité du TER (25%).

Le score final = 60% Score G + 40% Score O

Définition des UE de spécialités selon les parcours :

- *Parcours de psychologie clinique et psychopathologie* : **L1** « Psychologie clinique et psychopathologie 1 » / **En L2** « Psychologie clinique et psychopathologie 2 » / **En L3** « Psychologie clinique et psychopathologie 3 »

- *Parcours de Psychologie du travail et gestion de ressources humaines* : **L1** Psychologie sociale et du travail 1 / **L2** « Psychologie sociale et du travail 2 » / **L3** « Psychologie sociale et du travail 3 »
- *Parcours de Neuropsychologie Clinique* : **L1** « Psychobiologie et neuropsychologie 1 » / **L2** « Psychobiologie et neuropsychologie 2 » / **L3** « Neuropsychologie ».
- *Parcours de Psychologie du développement et de l'éducation* : **L1** « Psychologie du développement 1 » / **L2** « Psychologie du développement 2 » / **L3** « Psychologie du développement et de l'éducation ».

• **Critères d'élimination :**

- **Diplôme hors psychologie** : Le candidat doit être titulaire d'une Licence nationale de psychologie ou d'une Maîtrise de psychologie (ancien régime) ; tout diplôme dans une autre discipline entraîne le rejet de la candidature
- **Plus de 2 redoublements** : Le parcours de licence ne doit pas avoir excédé cinq années ; deux redoublements maximums sont tolérés.
- **Score général de pré-sélection inférieur à 10/20.**

• **Capacité d'accueil par parcours :**

Chaque parcours pourra accueillir jusqu'à 20 étudiants. La proportion de candidats issus d'autres établissements ne devra pas dépasser 20 % de la capacité d'accueil. Dans un souci d'équilibre et de cohérence avec les objectifs de formation, la priorité sera donnée aux nouveaux diplômés, en particulier les plus jeunes, par rapport aux anciens.

Une liste d'attente sera également établie pour chaque parcours.

• **Communication des résultats :**

Les résultats de la sélection seront affichés sur le site de la faculté.

Fait à Tunis, le 29/04/2025

Président de la commission

Nizar Fares

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس
منسقة مسلك علم النفس السريري

سناء الشارني

